

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que les listes électorales pour les élections européennes en date du 9 juin 2024 sont provisoirement arrêtées par le collège des bourgmestre et échevins.

Les listes sont déposées à l'inspection du public au secrétariat de la commune de Steinfort à partir du 16 avril 2024.

Tout citoyen peut adresser au collège échevinal, séparément pour chaque électeur, toutes réclamations auxquelles les listes électorales pourraient donner.

Toute réclamation doit être présentée, sous peine d'irrecevabilité, jusqu'au 23 avril 2024 au plus tard.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy Wagner
Bourgmestre



Andres Castro
Secrétaire communal f.f.